

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**MINISTRE DE LA JUSTICE
CABINET DU MINISTRE**

**ORDONNANCE MINISTERIELLE N°550/1259 DU 06 / 09 / 2013
PORTANT NOMINATION D'UN PRESIDENT DU TRIBUNAL DE
RESIDENCE DE GIHANGA**

LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/08 du 17 mars 2005 portant Code de l'Organisation et de la Compétence Judiciaires ;

Vu la loi n°1/001 du 29 juin 2000 portant Réforme de Statut des Magistrats tel que modifié à ce jour ;

Vu le Décret n°100/122 du 28 novembre 2005 portant organisation du Ministère de la Justice

Vu le dossier personnel et administratif de l'intéressé;

ORDONNE

Article 1 : Monsieur **CIMPAYE Domitien, Matricule 226.980** est nommé Président du Tribunal de Résidence de GIHANGA.

Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance sont abrogées.

Article 3 : La présente Ordonnance entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 06/09/2013

